

CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Cette recherche est de type qualitatif avec une approche compréhensive. Afin de s'assurer de couvrir les variables autant objectives que subjectives liées au trajet de l'immigrant, une attention particulière est portée aux contextes prémigratoire et postmigratoire. Il s'agit d'allier le passé et le présent dans une vue d'ensemble significative. Lors des entrevues effectuées, les immigrants ont pu s'exprimer sur les conditions vécues lors de leur insertion linguistique, économique, sociale et culturelle ainsi que sur leur insertion dans l'environnement physique.

La pertinence d'inclure les variables et les indicateurs relevant du contexte prémigratoire devient nécessaire si l'on veut obtenir une vue d'ensemble du vécu immigrant. Les variables du contexte prémigratoire sont toutes aussi importantes que celles du contexte postmigratoire. Ainsi : « ...l'incidence des éléments du contexte prémigratoire sur l'insertion des individus peut être modifiée par le contexte existant dans la société d'accueil. » (Bertot et Jacob, 1991 :47). C'est en repérant les variables communes à ces deux contextes qu'il sera possible de cibler les modifications qui surviennent lors de l'insertion. De faire une étude « large » des facteurs favorables ou défavorables incluant différents types d'insertion (économique, sociale, culturelle, linguistique ainsi que dans le milieu physique existant au pays d'arrivée) fournira des données complètes sur tout le transit migratoire.

Pour bien comprendre la dynamique de l'insertion, il est essentiel de saisir qu'entre la décision de partir et l'évaluation du projet, il y a différentes étapes à traverser. Les motifs visés, les actes motivés ainsi que les moyens utilisés pour répondre à sa source motivationnelle - tel que l'immigrant le perçoit et selon le degré de satisfaction espéré - sont des indicateurs précieux. Si l'immigrant n'obtient pas une réponse satisfaisante, il changera la façon d'y répondre. En somme, ce sont les actes motivés, les moyens et les buts qui varient. Ce sont eux qui permettent à l'immigrant de s'ajuster afin de parvenir à l'atteinte des motifs de rétention.

Le temps de séjour est une dimension cruciale parce qu'elle démontre la persistance de l'acte d'établissement. Il est pris pour acquis que la phase d'adaptation correspond au temps nécessaire (trois premières années de séjour) pour assurer une certaine sécurité dans les principaux domaines de vie qui permettent à l'immigrant d'être fonctionnel dans la société d'accueil. Il est aussi possible que le passage de l'adaptation vers l'intégration apparaisse après quelques années de résidence ou au moment d'une décision définitive d'établissement.

3.1 CUEILLETTE DE DONNÉES

Deux outils ont été utilisés pour faire la cueillette de données : un questionnaire administré et des entrevues semi-dirigées. Le questionnaire a permis d'obtenir un certain nombre de données socio-démographiques de nos sujets. Les entrevues semi-dirigées quant à elles, ont fourni un récit descriptif de l'évolution de la motivation des immigrants en phase d'insertion et a aussi permis de déceler leurs perceptions quant à leur vécu en Abitibi-Témiscamingue.

À noter que pour cette recherche, des étapes de temps distincts ont été sélectionnées pour recueillir les données tant au niveau du questionnaire qu'au niveau de l'entrevue. Ces temps correspondent au départ du pays d'origine, aux trois premières années d'arrivée dans une ville de transit du Québec s'il y a lieu ou/ et lors des trois premières années en Abitibi-Témiscamingue ainsi qu'au moment de l'entrevue. Toutefois, plusieurs immigrants ont livré d'emblée leurs projets d'avenir, ce qui a ouvert à une plus grande perspective temporelle.

3.1.1 *Les entrevues semi-dirigées*

Les entrevues ont été divisées en trois volets. Le premier volet servait à détecter la source motivationnelle, les sortes de motivation et les motifs de rétention pour les temps prévus (pays d'origine, transit s'il y a lieu, les trois premières années en Abitibi-Témiscamingue, actuellement et dans le futur). D'après ces temps, il a été possible de prédire ce qui a conditionné le processus d'insertion en regard des motifs mentionnés et la variation ou la stabilité de la motivation servira à démontrer l'impact des motifs sur la rétention.

Dans le deuxième volet, un éventail d'informations sur des types d'insertion précis tel que : linguistique, économique, sociale, culturelle ainsi que l'environnement physique a été recueilli. Par ce moyen, une description des facteurs favorables et défavorables reliés à chacun des types d'insertion a été recueillie.

Par le troisième volet, nous voulions connaître les raisons qui motivent le choix de vivre en milieu urbain ou en milieu rural et de savoir la perception qu'ont les immigrants de l'Abitibi-Témiscamingue. Ceux-ci avaient la possibilité de faire des suggestions, de discuter des forces, des atouts, des points à améliorer en Abitibi-Témiscamingue. À la toute fin de l'entrevue, une question permettait de repérer les conseils à donner à tout immigrant qui désire venir s'installer en région.

Le traitement des transcriptions d'entrevues a été effectué à partir du logiciel nud*ist ce qui a permis de traiter de façon systématique le contenu des enregistrements. L'étude de la motivation en regard aux

motifs de rétention et la détection de ce qui donne sens à l'immigrant (source motivationnelle) concernant ses motifs de rétention s'est fait par analyse de contenu. Cette méthode semblait la plus appropriée pour analyser le discours des immigrants et ainsi cerner les mouvements inhérents à la motivation.

3.1.2 *Le questionnaire administré*

Le questionnaire administré a été rempli en face-à-face. À partir des informations d'identification de base et de certaines données socio-démographiques obtenues, notamment celles reliées aux mouvements migratoires, à l'emploi et aux études, il a été possible d'établir un parallèle entre la situation au départ du pays d'origine, celle vécue lors des trois premières années à l'arrivée (transit s'il y a lieu et en Abitibi-Témiscamingue) et celle vécue au moment de l'entrevue.

Toutes ces variables servaient à donner un aperçu général du parcours de l'immigrant, du pays d'origine jusqu'au milieu d'accueil. En tenant compte des contextes prémigratoire et postmigratoire, il sera possible de dire plus précisément où se situent les différences, les ressemblances et l'écart vécu entre le pays d'accueil et le milieu d'origine. Ne s'en tenir qu'à des variables précises touchant les motifs et la motivation n'aurait pas permis d'assurer une aussi grande précision dans la lecture effectuée à partir des données obtenues.

3.2 ÉCHANTILLONNAGE

L'échantillonnage retenu pour cette recherche touche les immigrants de première génération (ceux qui ne sont pas nés au Canada) arrivant d'un pays de transit (pas plus de trois ans) ou directement du pays d'origine. Les immigrants sélectionnés devaient avoir vécu au moins trois ans en région : ceci afin de recueillir des données touchant l'adaptation et l'intégration. Les sujets sélectionnés ont été choisis selon les caractéristiques suivantes : immigrants de langue maternelle française ou ayant une bonne expression française parlée, immigrants ruraux ou urbains et être immigrants reçus. Le choix d'immigrants qui s'expriment bien en français se rapporte au désir d'éviter une mauvaise compréhension conduisant à des erreurs d'interprétation de la part de la chercheuse.

Pour déterminer la différence entre le milieu urbain et rural, nous nous basons sur cette définition : « Les régions urbaines ont une concentration démographique d'au moins 1000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres du recensement précédent. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. » (Statistique Canada, Dictionnaire du recensement, 1996 :239).

L'échantillonnage typique non probabiliste, par quota (population en sous-groupe homogène) a été privilégié pour cette étude. Les sujets ont été choisis en regard de la période s'étalant de 1984 à 1995 ce qui fournit une lecture somme toutes assez récente de l'immigration en milieu régional. Les sujets ont été sélectionnés en vue d'obtenir un nombre semblable de ruraux et d'urbains. Quatre immigrants ont été choisis dans chacune des cinq MRC de l'Abitibi-Témiscamingue soit deux immigrants demeurant en milieu rural et deux immigrants demeurant en milieu urbain pour un total de vingt sujets. L'âge des sujets s'étale entre 32 et 54 ans. Notre sélection comportait un nombre égale d'hommes et de femmes qui furent tous interrogés entre avril et juin 2000. Les immigrants ayant transité par un ou des pays étrangers sont au nombre de 10, par une ou des provinces canadiennes sont au nombre de 4, par une ou des villes du Québec sont au nombre de 10. Ceux qui sont arrivés directement du pays d'origine en Abitibi-Témiscamingue sont au nombre de 9. Pour cette recherche, il est entré 11 immigrants entre 1984 et 1990 et 9 entre 1991 et 1994.

L'emploi de deux outils de recherche procurait l'avantage d'amasser des données pertinentes inhérentes à tout trajet migratoire. Le fait d'amasser certaines données reliées aux contextes prémigratoire et postmigratoire assurait de couvrir l'ensemble du trajet migratoire sous plusieurs dimensions. Cela permettait d'obtenir une vue d'ensemble plus large et plus juste de l'insertion de l'immigrant dans une société d'accueil donnée.

CHAPITRE 4 : RÉSULTATS D'OBSERVATION

PHASE PRÉMIGRATOIRE ET TRANSITS AVANT L'ARRIVÉE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Lors de la passation du questionnaire et de la réalisation des entrevues, des données touchant le mouvement migratoire ont été recueillies. L'objectif était de constituer une vue globale de la migration et c'est pourquoi les contextes prémigratoire et postmigratoire ont été retenus et ciblés à travers trois temps distincts : pays d'origine et transits, les trois premières années en Abitibi-Témiscamingue et au moment de l'entrevue. Si la phase prémigratoire est une phase préliminaire à l'insertion, elle demeure importante car elle va induire la continuité des actions liées à la source motivationnelle. La phase prémigratoire englobe tout ce qui est relatif à la préparation de départ, ainsi que les transits effectués. Dans ce chapitre, le contexte au pays d'origine, les raisons et les conditions de départ ainsi que les transits (pays étrangers, provinces du Canada et villes du Québec) avant l'arrivée en Abitibi-Témiscamingue seront abordés en lien avec les sources motivationnelles.

4.1 PHASES DE LA MIGRATION ET SOURCE MOTIVATIONNELLE

Un rêve ne peut se réaliser sans qu'il y ait à la base une source motivationnelle car c'est elle qui mobilise la personne vers une action. Selon notre étude, la migration s'organise habituellement, autour de l'un ou l'autre de ces trois pôles : la vie de famille (en dehors de la famille première), la vie professionnelle ou la vie personnelle. C'est à partir de ces trois grandes catégories de sources motivationnelles que sera analysée la variation de la motivation (intrinsèque, extrinsèque et démotivation) tout au long du parcours migratoire.

Les sources motivationnelles ont été définies à partir des témoignages livrés par les immigrants. C'est à travers leurs conversations qu'il a pu être possible de déterminer le déclenchement (raisons de départ, source motivationnelle ou les deux, motifs), la direction (actes motivés, moyens, buts), l'intensité (facteurs externes, forces internes, réponse à la source motivationnelle obtenue dans le temps) et la persistance (décision définitive d'établissement ou non) de l'acte d'immigration.

Outre le déclenchement, les motifs et les actes motivés seront abordés en lien avec la source motivationnelle. Il en sera de même des facteurs favorables ou défavorables, ainsi que des forces internes qui indiqueront ce qui nuit ou aide à l'insertion. Ce sont d'ailleurs ces facteurs qui font varier la motivation et c'est l'attitude de l'immigrant et sa façon de réagir aux événements qui fait qu'en bout de ligne, il va désirer partir ou rester. Comme la source motivationnelle est intrinsèque à l'individu, la personne va tendre à maintenir son niveau de motivation tout au long de ses transits s'il y a lieu et lors de l'insertion en milieu régional.

Le déclenchement est relié à la phase prémigratoire tandis que la décision d'établissement est liée à la phase postmigratoire. En effet, le déclenchement est une amorce vers un acte d'immigration mais cela ne signifie pas que l'établissement soit jugé permanent dès le départ. Ce peut être lors d'un de ces séjours que l'idée d'un établissement permanent se présentera. Que ce soit lors de la phase prémigratoire ou postmigratoire, les quatre composantes de l'acte d'immigration ont une incidence directe sur le vécu immigrant. À travers le mouvement migratoire, il y a la phase prémigratoire où l'accent est mis tout d'abord sur le déclenchement, ensuite sur la direction et l'intensité. C'est lors d'une insertion que l'immigrant peut évaluer si le milieu choisit répond à ses attentes. Quant à la persistance, il est évident qu'elle est négative lors des transits puisque les sujets à l'étude ont un lieu de résidence en Abitibi-Témiscamingue. Ceci signifie que les sujets ayant fait des transits ne sont pas demeurés dans les lieux traversés, et donc, qu'il n'y a pas eu persistance.

4.1.1 Présentation des catégories de source motivationnelle

La source motivationnelle est identifiable et ce, avant même que l'immigrant quitte le pays d'origine puisque c'est elle qui est à l'origine du déclenchement de l'acte d'immigration. Afin d'obtenir une meilleure compréhension de la situation dans son ensemble, les sources motivationnelles ont été regroupées de manière à obtenir trois catégories majeures.

1. Privilégier la vie de famille
2. Améliorer la qualité de vie professionnelle
3. Améliorer la qualité de vie personnelle : liberté, indépendance, aventure, changement de cadre de vie.

Il est pertinent de souligner qu'on est en présence de 23 sources motivationnelles pour 20 sujets puisque que trois personnes ont plus d'une source motivationnelle. C'est le cas d'une personne qui a immigré tout d'abord pour découvrir une nouvelle culture mais sa raison de départ relevait aussi d'un désir d'épanouissement professionnel pour le couple. Une autre, venait pour fonder une famille mais avait en même temps le désir de faire des études. Finalement, une dernière personne recherchait l'aventure et dans un même temps avait le désir d'acquérir son autonomie personnelle.

La première catégorie « Privilégier la vie de famille » touche 8.7% des répondants. Les personnes de ce groupe se démarquent par l'importance qu'ils accordent quant à leurs visées familiales en venant au pays. Ce qui prime est le désir d'une bonne qualité de vie familiale. À travers toutes migrations, la vie de famille assure souvent une stabilité pour vivre les changements. Toutes avaient de bonnes conditions financières et matérielles au pays d'origine. Elles sont venues pour suivre un conjoint ou parce qu'elles sont devenues amoureuses d'un Québécois.

R : « ... Je suis venue parce que j'ai rencontré J. et c'est ça. Je suis venue pour fonder une famille puis c'est juste comme ça. [...]

C : Ça faisait parti de vos rêves quand vous êtes en venue ?

R : Oui. Peut-être pas tout de suite là mais je rêvais d'avoir des enfants. » (Entrevue 16)

Toutes les femmes de cette catégorie sont venues par deuxième choix, c'est-à-dire, qu'elles auraient préféré demeurer au pays d'origine.

R : « -silence- Bon, idéalement, j'aurais préféré rester avec ma famille. Ma famille dans ce temps-ci, elle est [là-bas], fait qu'idéalement, j'aurais voulu rester. C'était un deuxième choix. » (Entrevue 9)

Il est évident cependant, que la source motivationnelle liée à la famille n'est pas nécessairement facile ni choisie d'emblée. En effet, les femmes de ce groupe n'ayant pas la langue française à l'arrivée n'ont pas eu accès à une vie professionnelle dès le départ. Elles ont privilégié d'élever des enfants pendant un temps déterminé avant de refaire carrière. Leur source motivationnelle a été plus ou moins satisfaite car pour certaines, il y a eu séparation ou/ et elles ont été confrontées au fait de pas avoir le soutien de leur famille.

La deuxième catégorie « Améliorer la qualité de vie professionnelle » touche 26% des répondants. Cette catégorie est liée au désir d'améliorer la vie professionnelle et/ ou celle de leur partenaire. La vie professionnelle n'a pas pour tous, ni la même importance ni la même signification. Il ressort que les gens de ce groupe ne quittent pas le pays d'origine parce qu'ils n'ont pas le niveau de vie économique espéré mais parce qu'ils répondent à une source motivationnelle précise. La vie professionnelle touche deux pôles : travail et/ ou études. Quelques-uns avaient comme objectif d'acquérir des diplômes d'ici soit pour améliorer leurs conditions d'emploi, soit parce qu'ils avaient comme projet d'aider leur pays ultérieurement. Un autre venait dans le but d'assurer un emploi permanent à sa conjointe tout en espérant lui aussi maintenir son niveau de vie professionnel. Enfin, les agriculteurs venaient en région parce qu'ils avaient la possibilité d'acheter et/ ou d'agrandir leur entreprise.

R : « Ah ! Oui, moi, je suis venu... Bien moi, j'ai toujours voulu une ferme [au pays d'origine] mais je n'étais pas capable de l'acheter. C'était bien trop cher. Donc, on venait au Canada pour faire la ferme[...]. J'aurais pu faire bien d'autres travaux que ça. Mais non. On voulait faire la ferme, donc, on est venu sur la ferme. Et puis, ça ne changera pas.

C : C'est votre rêve ?

R : Oui, c'était mon rêve depuis que j'étais tout gamin. » (Entrevue 3)

Ceux qui pensaient retourner au pays d'origine et qui sont demeurés ici, l'ont fait parce qu'ils ont trouvé un conjoint et/ ou à cause d'une dégradation économique et politique dans leur pays d'origine.

L'amélioration de la qualité de vie personnelle touche 65.3% des répondants. Elle est déterminée par différents facteurs environnementaux mais aussi personnels. Cette catégorie contient quatre sous-groupes : aventure (26.12%), liberté (17.41%), indépendance (8.70%), changement de cadre de vie (13.07%).

Le désir d'aventure se manifeste différemment d'une personne à l'autre. Pour l'une, l'aventure sera d'explorer différents lieux, pour une autre, ce sera de découvrir une culture en profondeur ou encore, ce sera de créer un nouveau projet. La source motivationnelle est en continuité pour tous et c'est le besoin d'aventure qui commande le déplacement. L'aventure se vit dans l'actuel et ces gens ont une facilité à composer avec le moment présent.

R : « ... Puis on avait quand même entendu beaucoup de choses sur le Canada : l'aventure.

C : Ça faisait parti du rêve aussi ?

R : Oui, oui. Oui, oui. C'est sûr.

C : Et c'était une aventure ?

R : Ah ! Ça, oui. –rires-

C : Et ça l'est encore ?

R : Oui, oui, Ah ! Oui, ça. On n'a pas manqué l'aventure, c'est sûr. » (Entrevue 8)

L'aventure peut sembler attrayante mais le sentiment de liberté l'est tout autant. La liberté se voit différemment selon chacun et se concrétise selon diverses formes mais on peut tout de même y discerner un fil conducteur : il s'agit du sentiment d'être libre. Les gens recherchent une liberté qu'ils ne retrouvaient pas dans le pays d'origine. Ce peut être un désir de vivre moins de contraintes personnelles mais il se peut aussi que la personne ait besoin de protéger sa vie dans le présent et/ ou dans les temps à venir :

C : « La réalité est là.

R : C'est ça. C'est vraiment... Moi, je ne veux pas commencer rien dans le domaine politique. Je me suis occupé avec la politique beaucoup et ça m'a coûté mon poste chez nous –rires- J'ai commencé à faire taire les affaires comme ça. [...] J'étais 48 heures presque à chaque mois, une fois ou deux fois par mois, j'étais enfermée dans une cellule spéciale. Parfois, ça m'arrivait quand je répondais mal. On me frappait avec une matraque. [...] J'ai été obligé de partir. Les gars me faisaient de la misère. À 12 heures, j'étais déjà sur la route près de la frontière, à une heure et demie du matin, j'ai commencé à assembler mon avion. Vers quatre heures, je survolais la frontière. Avec leur " machine gun ", ils ont fait pas mal de trous dans mes ailes, même avec les grands, les canons 10 mm, ils mitraillaient.

C : Avec les mitraillettes ?

R : Oui. J'ai atterri. La police a regardé mon avion. La police [du pays voisin] a dit : " Oh ! " My God ". C'est presque un miracle que tu as survécu" Quand ils ont vu ma tête ici, le " beam ", les balles ont passé à côté. Un peu plus, pas de problème avec l'immigration. –rires- Un peu plus à gauche... ? » (Entrevue 14)

Le besoin de liberté ne naît pas toujours de situations aussi dramatiques :

R : « Mais tu vois ici, je sais qu'il y a quelque chose que j'aimais, c'était l'espace puis la liberté puis, je sais que ça [au pays d'origine], on ne l'a pas. Tu vas payer très cher pour avoir un terrain disons puis on défend sa propriété là. Je ne sais pas moi, si tu veux

cueillir des champignons dans un champ, si le fermier te voit, malheur ! Malheur ! Il va te traîner en cours. Tu es chez lui. Ici là, on se promène en motoneige sur les terres du voisin : « Let's go » Non, moi, c'est la liberté, je pense qui me manquait là-bas. » (Entrevue 5)

Les personnes qui ressentent le besoin de prendre leur indépendance ont certaines caractéristiques communes. En effet, elles venaient de terminer leurs études et désiraient partir de chez leurs parents. Une offre d'emploi au Québec les assurait de réaliser leur indépendance tant personnelle qu'économique.

C : « Je voudrais vérifier au niveau des rêves, qu'est-ce qui s'est formé, qu'est-ce que vous espérez ?

R : Le gros projet, c'était de travailler dans mon domaine parce que n'ayant pas trouvé d'emploi chez nous avec mon diplôme, j'avais une possibilité de travailler [...] J'avais beaucoup de craintes aussi en partant parce que je partais de chez nous. Fait que le reste, de travailler dans mon domaine, de prendre mon indépendance, de voir si j'étais capable de prendre cette indépendance. J'avais plus de peurs que de rêves. C'était comme un défi puis... » (Entrevue 17)

Le dernier thème touche le choix d'un changement de cadre de vie. C'est avant tout le choix du milieu de vie qui motive le déplacement. Faire le choix d'un milieu de vie suppose que la personne a des critères précis et espère être bien dans l'environnement physique où elle réside. Si l'importance du milieu de vie est prioritaire pour ces sujets, il n'en demeure pas moins que les motifs qui y sont liées varient selon la perception et les attentes que les immigrants ont de leur milieu :

C : « J'aimerais ça savoir quels étaient vos rêves de départ ? On espère quelque chose de mieux pour partir d'un pays et aller vers un autre ?

R : Moi, c'était la qualité de vie. La qualité de vie et l'espace. Bon, il faut dire que j'ai travaillé à Paris, c'était vraiment le métro, boulot, dodo comme... J'avais 30 ans. Je trouvais que ma vie n'avait plus de sens dans ce cercle, dans ce cadre là. » (Entrevue 15)

C : « Et vous, vous vouliez vous éloigner de tout ça ?

R : Oui. Je voulais être seul dans mon coin, avoir ma petite forêt autour.

C : Et c'est quand vous êtes venu visiter que vous avez dit...

R : Ça, c'est mon coin puis, je n'ai jamais bougé de là. Je peux prendre des marches. Je peux prendre le trois roues et me promener. » (Entrevue 11)

Tous les gens ont des aspirations et des espérances mais la richesse des témoignages provient du fait que chaque personne a vécu personnellement et singulièrement son expérience. Ce cheminement qu'a été la migration fut pour chacun décisif dans leur expérience de vie et a influencé de façon indéniable le cours de leur évolution personnelle.

4.2 RAISONS DE DÉPART

Dans le cadre de cette étude, les immigrants interrogés provenaient principalement de trois régions du monde. La majorité vient de pays européens (65% des répondants), suivit des pays d'Afrique (25%) ainsi

que de l'Amérique latine (10%). Les causes qui entraînent les déplacements migratoires sont très variées : personnelles, humanitaires, économiques, etc.

Le contexte au pays d'origine est décisif pour quelques personnes pour qui la protection de la vie devient une priorité soit à court, soit à long terme. La cause peut provenir de la présence de dictature et/ ou d'avoir conscience que le contexte vécu n'est pas idéal pour la personne. Les obstacles à la migration se situent à plusieurs niveaux. Ils peuvent relever de l'influence de la famille première et des amis qui suscitent une ambivalence. Cependant, dans les cas où l'emprise de la famille première entre en jeu, le choix semble moins ardu à faire. Le fait de vivre seul au pays d'origine et en pays étranger introduit parfois des doutes quant à sa capacité personnelle de vivre une immigration. Il en est de même lorsqu'il est difficile d'avoir les informations désirées sur la région où l'on va. Par ailleurs, tout ce qui se rattache à la constitution du dossier d'immigration, notamment les coûts et le temps requis pour obtenir tous les papiers exigés, crée un stress pour l'immigrant. Mais tous ces préparatifs sont en conjugaison avec d'autres facteurs encore plus personnels qui amènent parfois un long décalage dans le temps avant que le déplacement définitif soit possible.

En dehors du contexte socio-politique, les départs peuvent être reliés à la vie de couple et de la famille constituée (en dehors de la famille première). Que ce soit par désir d'accomplissement personnel par la réalisation de la vie de famille ou que ce soit pour l'accomplissement du couple lorsque les personnes vont par exemple suivre leur conjoint dans leurs déplacements, les départs marquent une transition. Parfois, l'immigration devient plus difficile selon les exigences d'un des membres du couple si l'un des conjoints ne veut pas aller en pays étranger. Les départs sont parfois provoqués par un désir de changement lorsqu'une personne vit une séparation ou/ et une dépression.

Le contexte de vie professionnel peut faire partie des raisons de départ. Il est délimité par le désir d'études à l'extérieur du pays, par une offre d'emploi ou tout simplement par la recherche d'une meilleure qualité de vie professionnelle pouvant amener des changements quant au rythme de travail, quant à l'instabilité d'emploi ou encore quant aux perspectives d'avenir professionnel. Sur les 20 sujets à l'étude, 80% des personnes étaient en emploi au moment du départ et 20% n'avait jamais travaillé au pays d'origine. Pour ceux qui étaient à l'emploi, dans 25% des cas, ils étaient très satisfaits de leur emploi, 40% étaient satisfaits et dans 15% des cas, ils étaient insatisfaits. Parmi les 80% qui étaient à l'emploi, 65% d'entre eux avaient un emploi en lien avec leur formation.

L'idée de déplacement peut relever également de l'environnement comme c'est le cas pour quelques personnes où le manque d'espace conditionne une sortie hors du pays d'origine. Enfin, d'autres partent pour des raisons reliées à leur vie personnelle, peuvent le faire autant par recherche d'une mentalité leur

convenant mieux, par désir de changement dans le rythme ou le cadre de vie, par désir d'aventure ou de liberté ou tout simplement pour démarrer un nouveau projet.

Sur les 20 sujets sélectionnés, les départs étaient planifiés pour 65% d'entre eux. Ils partaient pour des raisons de contexte au pays d'origine (15%), pour avoir une ferme (20%), parce qu'ils avaient un emploi (20%) ou par deuxième choix (10%). Pour le 35% des personnes n'ayant pas planifié une immigration, ce désir est apparu à la suite d'une visite en pays étranger.

C : « Ce que je voulais savoir c'est si quand vous êtes partie pour venir en Abitibi, si vous aviez déjà l'idée [...] de] changer de cadre professionnel, de cadre personnel ?

R : Non, pas du tout. Bien, je regardais ça [au pays d'origine]. [...] Bien, je n'avais pas du tout l'idée de changer de pays pour même pour...

C : C'est après que vous ayez rencontré celui qui est devenu votre conjoint que ça a mûri.

R : Ça a mûri. Je suis venue plusieurs fois, donc voilà, c'est ça. C'est un peu l'occasion qui a fait que je suis venue au Québec. » (Entrevue 10)

R : « ... Mes parents depuis des années parlaient du Canada pour aller louer une ferme au Canada. Et puis bon, ils sont venus faire monter leur ferme ici puis moi, je suis venu en vacances. [...] Puis là, je suis reparti chez nous, puis ça me manquait. Vraiment, c'était un coup de foudre, hein ! Les lacs, les bois, tout. Les animaux qui sont différents. On a vu des porcs-épics, des marmottes. On voyait ça à la télé ou dans les zoo et puis..., l'hiver pareil. Je suis venu un mois l'hiver avec mon petit frère et on a adoré ça là, cette espèce de froid là, les étendues de neige, le blizzard, les aurores boréales, toutes des choses là, toujours rattachées à la nature. Ça, ça m'a vraiment séduit puis les gens aussi. Tous les gens qu'on rencontrait, ils étaient accueillants comme dans le sud de la France. [...] Moi, mon idée de venir, c'est suite à ça. » (Entrevue 5)

La source motivationnelle demeure le jalon de départ à l'acte d'immigration mais il n'en reste pas moins que les raisons de départ sont parfois indépendantes de la source motivationnelle ; c'est le cas pour 30% des participants. Ces raisons relèvent d'une offre d'emploi en région ou bien d'une histoire d'amour qui influencera le départ du pays d'origine. Par exemple, si la source motivationnelle est un désir de changement de vie, la raison de départ, rejoindre un conjoint, sert de point d'alimentation à celle-ci.

C : « Pouvez-vous me raconter comment a pris forme votre projet d'immigration quand vous étiez dans votre pays d'origine ?

R : Bon, bien, je dirais que j'étais à une période de ma vie où j'avais besoin d'un changement aussi bien professionnel que de cadre de vie. J'habitais en région [urbaine]. Donc, je souhaitais aller à la campagne, je dirais. –rires- Je souhaitais aussi de changer de profession ou en tout cas de cadre dans lequel s'exerçait notre profession. Et puis, au cours d'un voyage en Abitibi, bien, j'ai rencontré mon conjoint. Je ne veux pas dire que tout de suite, on a décidé de vivre ensemble mais disons que petit à petit l'idée a mûri de venir au Québec. » (Entrevue 10)

Les raisons de départ vont souvent dépendre des conditions dans lesquelles sont vécus la préparation du départ même si tout au long du parcours la source motivationnelle demeure la même. C'est lors de l'insertion ou des transits que se précisent les raisons pour demeurer ou repartir vers ailleurs.

4.2.1 Conditions de départ

Pour 50% des personnes interrogées, il y a un écart entre l'année de décision d'immigration et l'année d'arrivée. Le laps de temps entre la prise de décision et l'action d'immigration est parfois court mais parfois il peut s'étaler sur plusieurs années. Cet écart varie de un à dix ans, pour une personne, cela prendra même près d'une vingtaine d'années. À travers cet espace-temps, les immigrants doivent maintenir vivant leur projet de migration.

Même si l'immigrant a un bagage personnel qui devrait le favoriser, il arrive que la poursuite du projet d'immigration soit tributaire de facteurs autres que personnels. C'est le cas notamment lorsque l'immigrant fait face aux politiques d'immigration de certains pays.

R : « ... Donc, j'ai essayé de regarder ce qu'il y avait ailleurs puis j'ai eu le goût de partir en Australie puis quand j'ai fait les démarches, on m'a dit : « Bien, si tu n'es pas ingénieur, pâtissier, cuisinier, anglican et protestant, tu es mieux de passer par le Canada, ça va aller plus vite. » » (Entrevue 18)

Une fois la décision prise d'immigrer, les immigrants n'atterrissent pas d'emblée en Abitibi-Témiscamingue ni même au Canada. Parfois, pour diverses raisons, ils feront un séjour en pays étrangers, dans une ou des province(s) canadienne(s) ou dans une ou des ville(s) du Québec avant leur arrivée en Abitibi-Témiscamingue.

4.3 TRANSITS ET VISITES EN PAYS ÉTRANGERS, DANS LES PROVINCES CANADIENNES ET DANS LES VILLES DU QUÉBEC

L'influence de la source motivationnelle sur les raisons de départ est évidente mais il existe d'autres raisons qui motivent les déplacements. On retrouve trois autres types de raisons : 1. Raisons structurelles de départ, (raisons visant à améliorer les conditions de vie), 2. Avoir une source motivationnelle non-répondue, (la source motivationnelle n'est pas satisfaite totalement), 3. Avoir une source motivationnelle en continuité, (poursuive la réponse à la source motivationnelle).

Parmi nos répondants 50% des sujets ont transité dans un pays étranger. Le temps de séjour varie de quelques mois à 26 ans. Les raisons d'ordre structurelles expliquant ces transits touchent 20% des personnes et relèvent : de séjour temporaire lié aux études, d'une offre d'emploi, d'un déménagement, de l'obligation d'un retour temporaire au pays d'origine pour faire le service militaire ou la réticence quant à la mentalité du pays où ils séjournaient. Pour les raisons liées aux sources motivationnelles non satisfaites, on remarque que : les femmes désirent revenir dans leur pays d'origine, les conditions d'emploi ne répondent pas aux aspirations profondes, la nécessité de protéger sa vie, la présence de racisme et de discrimination. Finalement, les déplacements pour des raisons de continuité avec la source

motivationale découlent de la volonté de rejoindre un conjoint, de vivre l'aventure, de faire un retour aux études ou de créer une entreprise.

Les transits dans les provinces canadiennes sont moins nombreux et quelque peu différents des passages en pays étrangers. Seulement, 20% des personnes ont fait un ou des transits dans les provinces canadiennes. Fait important, le temps de séjour est d'un an ou moins pour trois personnes et une autre a séjourné quelques années à deux reprises dans la même province. Les raisons pour y séjourner sont révélatrices et en lien avec leur court séjour. Leur passage est lié à un retour aux études et à la possibilité de travailler dans un emploi en lien avec leur formation. Les raisons structurelles de départ étaient dues au fait de désirer suivre son conjoint après l'avoir connu dans la province de séjour. Le non-emploi en lien avec les formations acquises correspondent à une source motivationnelle non satisfaite. Les raisons liées à la continuité de la source motivationnelle sont dues au fait de suivre le conjoint suite à une perte de l'emploi, de ne pas avoir d'emploi ou de poursuivre un désir d'aventure.

La trajectoire migratoire n'est pas toujours terminée pour autant puisque plusieurs séjourneront dans une ville du Québec. Au total, 45% des personnes ont transité dans des villes du Québec. Leur temps de séjour varie de quelques mois à cinq ans. Les endroits où ont séjourné les immigrants sont principalement Montréal, Québec et quelques villes dans leur périphérie ou dans les Laurentides. Les raisons de déplacements sont diversifiées. Parmi les raisons structurelles, on retrouve : séparation ou retour après une séparation conjugale et l'achat d'une entreprise. Les gens dont la source motivationnelle n'est pas satisfaite sont nombreux et les principales raisons de déplacement relèvent de : fin de contrat, non-emploi dans son domaine de formation, exploitation au travail, incapacité d'acheter une ferme à cause des coûts élevés, séparation conjugale et taux de criminalité élevé dans la ville de séjour. Les raisons en lien avec une source motivationnelle en continuité relèvent de la poursuite de l'aventure, de la poursuite des études ou du fait de suivre sa conjointe.

Donc, en résumé, sur nos 20 sujets, 65% des personnes ont transité en pays étranger et/ ou dans une province canadienne et/ ou dans une ville du Québec, avant d'arriver en Abitibi-Témiscamingue. De ce nombre, pour tous ces déplacements, 25% des personnes sont parties pour des raisons structurelles, 20% pour des raisons en continuité avec la source motivationnelle et 30% n'ont pas eu une réponse satisfaisante quant à leur source motivationnelle. Il y a une évidence qui ressort parmi nos sujets, tous font des tentatives pour avancer vers leurs aspirations. Quand ils rencontrent un obstacle, ils essaient de nouvelles pistes et au besoin, changent de milieu. Lorsqu'ils se déplacent pour des raisons d'aventure, c'est que leur source motivationnelle est en continuité. Il n'y a alors pas de problèmes majeurs contrairement aux situations où les déplacements se font parce que les aspirations de départ ne sont pas répondues. Dans l'ensemble, c'est la situation d'emploi et les raisons d'ordre familial qui constituent les

principales raisons de déplacements. Celles-ci jouent parfois en faveur de la source motivationnelle, parfois non.

4.4 RÉSULTATS D'OBSERVATIONS DE LA PHASE PRÉMIGRATOIRE ET DU DÉCLENCHEMENT DE L'ACTION

Le vécu pendant le trajet migratoire révèle comment se vit l'accomplissement des rêves à différents moments de la vie d'un immigrant du pays d'origine jusqu'à maintenant. En reprenant les quatre composantes du comportement : déclenchement, direction, intensité et persistance, appuyé de quelques exemples, il sera plus aisé de voir l'incidence de chacun d'eux sur la décision d'effectuer un transit au lieu d'un établissement définitif.

L'analyse du déclenchement de l'action vise à démontrer les liens entre la source motivationnelle présente au départ et l'influence du contexte au pays d'origine. Cette influence se pose tant au départ, qu'en transit et aura un impact sur l'insertion (phase postmigratoire). Le contexte général au pays d'origine influence les prises de décisions avant le départ mais aussi après. De même, le contexte de vie au pays d'accueil influence les prises de décision. Si l'immigrant choisit un nouveau pays d'accueil, c'est qu'il a des motifs pour le faire. Cependant, si les conditions vécues dans le nouveau pays sont insatisfaisantes, il changera d'endroit. Il demeurera ou ira là où il pense obtenir la réponse la plus satisfaisante à sa source motivationnelle.

Tout d'abord pour que la mise en action se fasse, il faut un minimum de conditions menant au déclenchement de l'acte d'immigration. Avoir des rêves est une chose, les concrétiser en est une autre. Il est indispensable de regarder de plus près ce qui influence le déclenchement de l'action et aide au maintien de la décision de l'acte d'immigration dans le temps et ce, à partir du pays d'origine.

Les immigrants mentionnent majoritairement que les liens familiaux sont importants puisqu'ils seront souvent déterminants sur la décision de partir ou de rester au pays d'accueil. Certains feront même des essais pour tester leur capacité de détachement à la famille. À cela, il faut ajouter le support ou la réticence des membres de la famille et des amis quant au projet d'immigration. Ces influences peuvent se présenter tant au pays d'accueil qu'au pays d'origine.

Avant le départ, deux options sont possibles. Il peut y avoir présence uniquement d'une ou de deux source(s) motivationnelle(s) ou il peut y avoir présence d'une ou deux source(s) motivationnelle(s) accompagnée(s) d'une raison de départ. La raison pour partir prend souvent la forme d'une occasion qui se présente et celle-ci vient appuyer la source motivationnelle. Il peut y avoir plusieurs raisons spécifiques de départ mais si elles n'appuient pas la source motivationnelle, l'immigrant n'y répondra pas.

C : « Fait que vous avez décidé de mettre votre projet à exécution ?

R : Ça nous trottait dans la tête depuis longtemps et on cherchait, cherchait tout le temps à le faire. Et ce qui un peu déclenché les affaires, c'est qu'[au pays d'origine] moi, j'avais la certitude d'avoir un poste et un poste bien rémunéré. Mais la certitude aussi que si on restait [au pays d'origine], elle [sa femme] restait avec des emplois précaires, temporaires et en ainsi de suite. [...] Et ça, ça a été la goutte qui a servi d'accélérateur au désir de partir. [...] C'était un challenge où il faut commencer un peu aussi à verser les choses. À l'allure actuelle, même encore à l'heure actuelle, ce qu'on fait généralement en sorte, qu'il y a le job le plus payant qui conditionne la mouvance du couple. Il s'agit vraiment de bien entendu la job du mari et ça, ça me semblait inacceptable de voir ma femme jusqu'à la fin de ses jours avec des emplois qui ne l'a satisfaisait pas. Et ça, ça a conditionné le départ. » (Entrevue 6)

Dans cet exemple, la raison de départ (l'obtention d'un emploi permanent pour la femme) a servi de déclencheur et cette raison sert de tremplin à la source motivationnelle du désir d'aventure.

Pour bien cibler la source motivationnelle, il s'agit d'être attentif aux motifs cités. Il y a des sources motivationnelles qui ne sont pas apparentes. Par exemple, lorsqu'une personne recherche un changement de cadre de vie et qu'elle voyage pour trouver le lieu rêvé, il est facile de penser que c'est l'aventure qui la mobilise mais il ne faut pas se fier sur ce que l'on constate aux premiers abords. C'est dans leurs dires et leurs motifs que se trouve la réponse. Dans l'exemple suivant, c'est lors d'un séjour en Abitibi-Témiscamingue que cet immigrant verra germer son désir de s'établir en région.

C : « J'aimerais savoir comment ça a pris forme votre projet d'immigration ? Qu'est-ce qui fait que vous êtes venu ici ?

R : Ça a commencé avec des rêves. Après ça, la réalisation des voyages. Puis la concrétisation après 23 voyages au Canada, j'ai décidé de vraiment rester un jour. » (Entrevue 11)

R : « So, c'est plus personnel. Moi, personnellement, je suis convaincu depuis mes premières visites en région [...] j'ai visité toutes les autres régions du Canada, si vous voulez. Mais quand je suis arrivé ici, [...] J'ai dit : « Ça, ça peut être », je suis convaincu mais au début je pensais que : « Ça pouvait être la région, peut-être le dernier paradis au monde dans quelques dizaines d'années. » » (Entrevue 11)

R : « ... Je voulais être seul dans mon coin, avoir ma petite forêt autour. [...] Ça, c'est mon coin puis, je n'ai jamais bougé de là. » (Entrevue 11)

Dans le cas présenté, la décision s'est prise de demeurer en région après avoir trouvé réponse à la source motivationnelle. La direction du comportement s'est manifestée par le fait d'effectuer 23 voyages avant de trouver l'endroit rêvé. Il a cherché jusqu'à l'obtention d'une réponse satisfaisante à sa source motivationnelle. Ce qui confirme bien que la source motivationnelle soit intrinsèque à l'individu parce que de trouver le lieu rêvé, relève d'un désir ancré au fond de lui.

Avant le départ, les immigrants s'organisent et les préparatifs (direction) relèvent par exemple, d'avoir fait des économies, d'acquérir une langue avant l'arrivée au pays d'accueil, de négocier de vivre dans un

pays limitrophe au Québec parce que la personne ne parle pas français ou encore de faire un séjour en pays étranger en attendant d'être sous la protection canadienne. Pour aider à la préparation du départ, certains vont effectuer une ou des visites au Canada, au Québec ou en région et auront des discussions avec parents, amis et connaissances pour s'assurer de la meilleure décision à prendre. Le fait de ne pas être appuyé par son Ambassade amène cependant à vivre certaines incertitudes.

Durant les transits lorsque l'immigrant fait face au manque d'emploi, il va poser des gestes concrets pour améliorer sa situation comme accepter une offre d'emploi hors pays, effectuer des démarches pour faire des études, établir des contacts téléphoniques avec un employeur éventuel (en pays étrangers), passer des examens auprès de son ordre professionnel ou encore certaines femmes abandonneront volontairement la vie professionnelle pour s'occuper de leurs enfants. Il s'avère que les moyens utilisés pour trouver un emploi relèvent principalement des organismes en emploi, des annonces, des amis ou bien par des contacts avec les lieux de travail. De façon plus précise, les gens vont faire de la recherche intensive d'emploi, devenir travailleur autonome, faire l'achat d'un véhicule pour travailler en périphérie même à salaire minimum. Pendant leur période de transit outre le travail régulier, certaines personnes ont eu recours à d'autres types de revenus dont le parrainage, les prêts et bourses, le travail au noir, les programmes d'accueil ou le revenu du conjoint. Tous ces gestes impriment la direction du comportement.

Lors d'une insertion dans un lieu (transit), les actes motivés dépendent des choix des individus et de la direction qu'ils veulent donner à leur vie. Dans l'exemple qui suit, se présente une modification de la direction par le changement de but. Ne pouvant répondre dans l'immédiat à son motif de maintenir son indépendance financière, cette immigrante priorise la vie de famille pour un temps : « Moi, j'ai fait une croix sur ma vie professionnelle. [...] je le sais que ce n'est pas tout le monde qui est prêt à faire ça. Moi, en tant que femme, mon mari me permettait d'arrêter, de ne plus travailler, d'élever mes enfants. » (Entrevue 15) Cette décision s'est prise après les déconvenues vécues suite aux demandes d'emplois négatives. Bien qu'elle ait changé son but, l'intensité du comportement est maintenue. La solution prise est temporaire mais au moment où elle a pris sa décision, c'était la meilleure manière pour elle de répondre à sa source motivationnelle. Élever ses enfants devenait une priorité puisqu'elle a jugé qu'elle avait des motifs valables (conditions matérielles et financières) pour le faire.

Dans son parcours, l'immigrant est confronté à la vie quotidienne qui recèle des facteurs parfois positifs, parfois négatifs. L'intensité dans la trajectoire est augmentée par la présence de facteurs favorables comme d'être bien dans un pays. Pour cela, il faut d'abord en aimer la culture, avoir une attirance pour l'environnement et savoir que la qualité de vie sera bonne. Le soutien obtenu par l'appui des amis au pays d'origine ou lors de l'accueil par le fait d'avoir un contact ou d'être hébergé à l'arrivée est aidant. Lorsque les gens ont un coup de foudre pour la région et ses habitants, c'est un atout de plus. Concernant

les domaines professionnel et économique, il est sûr que d'avoir un bon contact avec l'employeur lors d'entrevues de sélection aide la personne. Tout comme de savoir qu'à l'arrivée, on bénéficiera d'un emploi permanent, dans son domaine d'études, avec de bonnes conditions ou encore avoir le secours d'institutions sont des éléments positifs à l'insertion.

Les immigrants ayant transité par une grande ville rapportent qu'ils bénéficient de certaines modalités non accessibles en région. L'acquisition de la langue française est, entre autres, facilitée par l'accès aux COFI et par le soutien qu'apportent ces institutions. La proximité du milieu urbain offre également certains avantages : transport en commun, milieu multiethnique, garderies, soins spécialisés. La qualité de vie familiale est cruciale et les couples et les familles se fondent souvent au hasard de la migration. Faire la connaissance du conjoint pendant le transit ou au pays d'origine est présent dans quelques cas. La réunification des familles pour les gens réfugiés est un facteur positif avec tous les espoirs que cela comporte. De plus, recevoir de l'aide des institutions, de la famille et de la belle-famille et de l'entourage facilite l'insertion à la vie sociale.

À travers leurs transits, les obstacles que les immigrants traversent sont parfois multiples et ce n'est pas sans conséquences sur le vécu immigrant. Autant l'intensité varie par des facteurs d'insertion favorables, autant, elle diminue s'il y a des facteurs défavorables en présence. Les gens arrivent en pays étrangers et parfois, ils n'aiment pas la culture du pays où ils séjournent ou encore ils sont confrontés à une grande différence de culture ce qui les fera partir vers un autre lieu. Arriver dans un lieu inconnu sans avoir de noyau de base de même nationalité ou multiethnique augmente l'insécurité chez certaines personnes.

Pour vivre une bonne insertion professionnelle, il faut bénéficier d'une certaine reconnaissance. Les problèmes d'équivalence et de traduction de papiers ainsi que la non-reconnaissance des expériences antérieures est malheureusement une réalité pour plusieurs. Le manque d'emploi dans leur domaine d'études et le non-soutien de la part des employeurs à l'arrivée sont vécus par certains et entachent l'entrée dans la vie professionnelle. Ce n'est pas tout le monde qui arrive avec un emploi assuré ; les difficultés économiques sont présentes allant même parfois jusqu'à vivre sous le seuil de pauvreté. De même, arriver sans parler la langue française est une difficulté majeure à traverser. À un moindre niveau, le parlé québécois exige un minimum d'adaptation dans les premiers temps.

Durant ces transits, lorsqu'une personne fait la connaissance d'un conjoint, si celui-ci se déplace, elle le suivra afin de poursuivre une vie familiale. Les principales difficultés en lien avec la vie de famille relèvent de la séparation et de l'absence de famille pour soutenir la mère. Parmi les obstacles les plus souvent rencontrés par les immigrants se trouve le fait d'arriver dans un milieu fermé, de recevoir peu d'entraide, d'être exploité par des immigrants ou des Québécois, de vivre de la discrimination et du

racisme de la part des services d'aide, des institutions et/ ou de la population. La vie urbaine n'est pas le meilleur choix pour tous, plusieurs ayant de la difficulté avec le stress inhérent au monde urbain. Certains seront victimes de voie de faits et de vols. Le prix élevé des fermes et des commerces font que souvent, l'achat devient impensable dans le milieu où ces gens demeurent, ce qui les incite à déménager à nouveau.

R : « ... quand on est arrivé, bien on avait ces amis là où on a travaillé pour la boulangerie. [...] Ce sont des immigrants. [...] Je pense que le plus dur [dans notre ville de transit], ça a été que ces gens là, ils nous ont... Au bout de 15 jours, ils commençaient à se fatiguer de nous loger et tout. [...] Bon, ils ne nous ont pas mis à la porte mais presque.

R : [...] Et on est allé en attendant de trouver un logement dans un motel pendant huit jours. [...] Ah ! Ça c'est dur. [...]

C : Et quand vous êtes parti de chez les gens qui vous avaient accueilli, entre temps, vous aviez toujours l'emploi [chez eux] ?

R : [...] Ça n'a pas duré plus d'un mois. [...] Mais ils nous prenaient pour des petits chiens. Ça ne marchait plus du tout. C'est ça. » (Entrevue 7)

Suite à l'exploitation dont ils ont été victime, le couple de l'exemple précédent vit une première désillusion. En quittant les gens qui les exploitent, ils perdent leur emploi (intensité négative). Ils cherchent une ferme mais elles sont trop chères (direction et intensité négative). Ils n'aiment pas la vie urbaine (intensité négative) : «... C'est le milieu urbain qu'on aimait moins. » (Entrevue 7) C'est le cumul de tous ces facteurs défavorables qui feront en sorte que ce couple désirera partir du lieu où ils séjournent (persistance négative). Ce qui fera la différence dans le but d'un déplacement, ce sera la présence d'un incitatif extérieur ou le mouvement des forces internes qui viendront réactiver la motivation intrinsèque. Suite à une offre d'emploi en Abitibi-Témiscamingue, ce couple vient s'établir en région.

La non-réponse à une source motivationnelle amène la répétition des déplacements ou une résignation temporaire de séjour qui peut s'étaler sur plusieurs années. Ce fait est valable pour les immigrants qui ont effectué différents transits en pays étrangers, dans les provinces canadiennes ou dans les villes du Québec. Les immigrants ne demeurent pas à un endroit s'ils n'ont pas de réponses valables à leur source motivationnelle.

Après ce survol sur la phase prémigratoire, sera abordée la phase postmigratoire. À l'intérieure de cette section, la direction, l'intensité et la persistance de l'acte d'immigration seront analysés à partir de l'arrivée des immigrants en Abitibi-Témiscamingue.